



SCANDALE EN MARGE DU 13 NOVEMBRE

le respect de l'indemnisation des victimes, dans tout ça ?

COMMUNIQUÉ :

FO Justice – le 26 Novembre 2025

FO Justice découvre avec consternation qu'un mandat de 1 000 € a été versé à Abdelslam, somme destinée à financer une inscription universitaire qui, finalement, n'a même pas été acceptée. Mais ce n'est pas là le cœur du scandale. Ce qui choque, ce qui blesse, ce qui sidère, c'est que cette somme a été versée sans aucune retenue pour les parties civiles, par pure dérogation, avec l'accord explicite de la DAP.

Autrement dit : une décision administrative assumée, signée, validée, et totalement déconnectée des réalités humaines, judiciaires et morales que nous portons chaque jour.

Comment accepter que l'administration centrale ait pu autoriser qu'aucune réparation ne soit opérée envers les parties civiles ? Comment comprendre que, pour ce détenu-là, pour celui dont le nom demeure associé à l'une des plus sombres pages de notre histoire contemporaine, la priorité ait été de préserver l'intégralité d'une somme personnelle, au mépris même de ceux qui, eux, portent encore les cicatrices de l'horreur ?

Et comme si cela ne suffisait pas, le virement a été reçu le **13 novembre**. Ce jour où toute la Nation se recueille. Ce jour où la douleur résonne. Ce jour où les personnels pénitentiaires eux-mêmes n'oublient jamais ce qu'ils ont vu, entendu, vécu. Ce jour où chaque geste compte, où chaque maladresse résonne plus fort, où chaque décision administrative devrait être habitée par la décence la plus absolue.

Ce 13 novembre là, la DAP a cautionné une décision que tous les agents, eux, auraient immédiatement ressentie comme choquante, déplacée, et moralement inacceptable.

Cette affaire ne traduit pas seulement un dysfonctionnement ou une négligence. Elle révèle un fossé grandissant entre la réalité du terrain et les choix opérés par ceux qui, depuis leurs bureaux, semblent avoir perdu le sens du symbole, du respect, et de la responsabilité morale qui devrait guider chaque acte de l'Institution.

Les personnels ont été mis devant le fait accompli, une fois encore, découvrant tardivement que la répartition n'avait pas été faite, que la décision avait été prise sans eux, et qu'ils devraient, comme toujours, absorber les retombées d'un choix qu'ils n'ont ni souhaité, ni compris, ni cautionné.

FO Justice dénonce avec force la légèreté avec laquelle la DAP traite des décisions aussi sensibles. Nous dénonçons la déconnexion, l'indécence, l'oubli des victimes !

► Nous dénonçons cette manière de gouverner par dérogation, sans mesure, sans regard, sans conscience des conséquences.

► Nous refusons que les personnels soient réduits au rôle de spectateurs impuissants face à des décisions qui heurtent profondément leurs valeurs et leur mission.

Face à ce nouvel épisode consternant, **FO Justice** affirme avec détermination : **trop, c'est trop !** La dignité des victimes, le respect des agents, la mémoire nationale et l'équité judiciaire méritent mieux que des décisions aveugles, maladroites ou cyniquement administratives.

FO Justice restera en première ligne, pour rappeler à la DAP que son rôle n'est pas de s'affranchir du sens, MAIS DE LE SERVIR !

Et que certaines décisions ne devraient jamais être prises...

ENCORE MOINS UN 13 NOVEMBRE !!!

